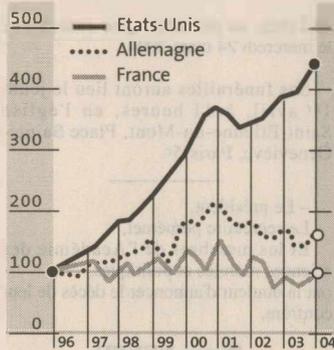


Trop ou pas assez de réformes ? La bonne question, c'est pour quoi faire ?

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LA FRANCE EN RETARD

PRODUCTION INDUSTRIELLE
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM
(base 100 en 1996)



Sources : CDC IXIS

Chine 9,5 %, l'Europe s'est traînée à 1,5 %, et « cela avant de subir les effets négatifs de la remontée de l'euro ». « L'Europe va sérieusement mal, et les Européens le savent », poursuit l'auteur (« Europe Speed Trap », *Overview, Equity Research*, Morgan Stanley, 24 mars). Il en vient alors à la question des réformes.

CONFUSION

Premier point : leur vitesse. « La réaction des Européens dit tout. Le changement est certainement difficile dans une société longtemps rigide. [Mais] l'Europe croit qu'on ne lui donne pas assez crédit de son engagement inébranlable pour la réforme malgré ses coûts [politiques] atroces » (cette phrase a dû être écrite pour M. Raffarin). Or, « dans une économie de plus en plus mondialisée, la vitesse critique doit être mesurée non en termes absolus mais relatifs ». Regardez la vitesse des autres, pas seulement la vôtre. Et le constat de notre lenteur relative effraie d'autant plus Stephen Roach que, croyant avancer quand même, nous ne percevons pas que notre retard grandit.

Second point : le but des réformes. La grande affaire de notre génération est la révolution technologique : informatique, biotechnologies... Or ces secteurs ne représentent que 3 % du PIB européen contre 10 % du PIB américain. Parmi les 25 sites Internet les plus fréquentés au monde, les Etats-Unis en comptent 11, la Chine 7, la Corée 6, le Japon 1, l'Union européenne... 0 ! D'où le drame : les technologies sont la source non seulement des emplois de demain mais aussi et surtout des gains de productivité qui permettent une accélération de la croissance. D'où l'enfermement de l'Europe « dans une trappe » : sans réformes, pas de saut technologique ; sans technologie, pas de croissance ; sans croissance, pas de réformes. Quels emplois nous restera-t-il dans dix ans ?

Si ces considérations paraissent loin de « nos » réformes en France – financement des retraites, équilibre de la Sécurité sociale, nombre de fonctionnaires, refonte des aides aux chômeurs –, c'est tout simplement que les gouvernements successifs ont confondu le but et les moyens. « Nos » réformes nous sont présentées pour elles-mêmes, comme des sacrifices inévitables : il faut couper dans l'Etat-providence parce qu'on n'a plus les moyens. Question d'argent

et non pas d'avenir. L'exercice politique, petit, électoral, consistant à décider du partage des souffrances : voilà pourquoi les gouvernements valent à chaque élection.

MODE DE RÉGULATION

Pourtant, l'équilibre budgétaire n'est pas un objectif en soi. Le but est bien autre : empêcher l'Etat d'aspérer tout le capital disponible et en consacrer l'essentiel au financement des technologies et du montant de leurs risques. De même, la « flexibilité » du travail ne sert pas à punir les salariés mais à aider à la mobilité dans une phase de changements.

C'est l'intégralité de notre mode de régulation qui date de l'après-guerre et qu'il faut redéfinir. A la spécialisation industrielle sur l'industrie classique s'articulaient un Etat redistributif et des relations de travail « fordistes » (bon salaire, emploi stable). Le basculement sur Internet impose un nouvel Etat et de nouvelles relations de travail. Sans cette cohérence, les réformes apparaissent uniquement négatives, comme des reculs sans fin.

En Europe, un seul gouvernement avance en cohérence avec cette vision globale : celui de Tony Blair. Taux de chômage : 5 %.

Eric Le Boucher

A nos lecteurs

DEPUIS le 17 janvier, *Le Monde* vous propose, le week-end, en plus d'un quotidien plus riche qu'auparavant, deux suppléments hebdomadaires – « Le Monde Argent » et notre sélection d'articles du *New York Times*, augmentée de son lexique – ainsi qu'un magazine, *Le Monde 2*.



ÉDITORIAL

Original et innovant, ce magazine vous offre chaque fin de semaine un autre regard, une autre façon de voir l'actualité et de prendre la bonne distance. En dix numéros, au rythme de ses « unes » – de l'écrivain Arundhati Roy au journaliste Jean Hatzfeld, en passant par l'Iranienne Chirine Ebadi ou l'Américain John Kerry –, vous avez pu constater que ce magazine, loin de s'éloigner des exigences du *Monde*, les prolonge et les enrichit.

Annoncé à 2,50 € et vendu 2 € durant sa période de lancement, ce *Monde Week-End* vous est désormais proposé au prix initialement prévu, soit 2,50 €. Ce qui peut vous apparaître aujourd'hui comme une augmentation n'est en réalité qu'une mise à niveau après un effort promotionnel.

Cet effort a été largement récompensé, par vous-mêmes, puisque près de 400 000 exemplaires du quotidien daté diman-

che-lundi sont vendus, auxquels s'ajoutent nos abonnés payants du site LeMonde.fr. Nous vous sommes reconnaissants de cet accueil, qu'il nous faut maintenant installer dans la durée.

Notre ambition d'éclairer l'information sous un jour nouveau, de s'appuyer sur le reportage photographique, nous conduit aussi à consacrer une section importante du *Monde 2* à la formidable richesse que constituent les archives du quotidien. Pour y parvenir chaque semaine, nous avons mis en place une équipe de quarante personnes. Il s'agit là d'un investissement lourd pour notre rédaction qui, à lui seul, explique ce prix de vente.

Depuis 1995, *Le Monde* n'a cessé d'innover. En dépit d'un marché de plus en plus difficile, malgré la petite vitesse que connaît l'activité économique et malgré une concurrence farouche, nous voulons, au nom de l'exigence qui est la nôtre, maintenir le cap et, pour cela, continuer d'investir dans la qualité du contenu et dans l'enrichissement de l'offre que nous vous devons.

Tous ces *Monde* en un seul que nous vous proposons le week-end à un prix de vérité – celui qui nous permet cette offre multiple et diverse sans mettre en péril l'équilibre de l'entreprise – n'ont qu'un seul but : garder votre confiance et votre fidélité.

J.-M. C.

HONDA
The Power of Dreams™

Honda lance

La télévision étend son réseau de diffusion

IL Y A trois mois, le Parlement, on s'en souvient, vota non sans mal le financement du plan d'équipement qui doit en quatre ans permettre à la Télévision française de couvrir avec ses émissions régulières la totalité du territoire.

M. Emile Hugues, secrétaire d'Etat à l'information, vient à ce sujet de donner à la presse d'utiles précisions. Il a tout d'abord assuré que les émetteurs de Lyon et de Marseille entreront en service au cours de l'année 1954. Les relais hertziens correspondants unissant ces émetteurs à Paris seront, « grâce à l'esprit de collaboration rencontré auprès de l'administration des PTT », installés simultanément.

Toujours avant la fin de l'année, les émetteurs de Paris et de Lille verront leur puissance augmentée et portée à 150 kilowatts. Et au centre de la rue Cognacq-Jay seront achevés un certain nombre de travaux qui apporteront des améliorations matérielles et techniques depuis longtemps indispensables.

Au cours de l'année 1954, plusieurs opérations importantes seront également lancées, qui devraient être terminées en 1955 ou au début de 1956. Ce sont d'une part l'édification de trois studios aux Buttes-Chaumont, devant compléter ceux trop peu nombreux de la rue Cognacq-Jay, et d'autre part la construction des émetteurs d'Alsace, de Lorraine, de la Côte d'Azur, de la région lyonnaise, d'Alger et de Tunis.

Si les moyens financiers le permettent, la mise en place des émetteurs-relais de Normandie (Caen, Rouen, Le Havre et Cherbourg) et de Reims sera également amorcée. Au terme de ces travaux, a affirmé M. Hugues, c'est-à-dire en 1956, dix-sept millions d'habitants de la métropole se trouveront dans les conditions nécessaires pour recevoir des émissions de télévision d'une manière convenable.

Michel Droit
(28-29 mars 1954.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Régionales 2004.** La soirée électorale du second tour en temps réel sur LeMonde.fr. A partir de 20 heures, les estimations nationales, une synthèse des résultats région par région, une infographie détaillée des résultats, le compte rendu des réactions minute par minute, des analyses... A la « une ».

■ **Comment comprendre les résultats du second tour ?** Un chat en direct avec Jérôme Jaffré, directeur d'Expression publique, lundi à 15 h 30. A la « une ».

■ **Football en direct.** Les principaux matches de la trentième journée de Ligue 1, à suivre en ligne. A la « une » et en séquence Sports.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télex :
202 806 F ; télécopieur : 01-42-17-21-21.

► COURRIER DES LECTEURS

Par télécopie : 01-42-17-21-74.
Par courrier électronique :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

► MÉDIATEUR

mediateur@lemonde.fr

► ABONNEMENTS

Par téléphone : de France 0-825-000-778
(0,15 € TTC/min) ;
de l'étranger (33) 3-44-31-80-48.
Sur Internet : www.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 23
Changement d'adresse et suspension :

0-825-022-021 (0,15 € TTC/min)

Tarif 1 an :

France métropolitaine : 317 €

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Finances : <http://finance.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
Emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

<http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI
01-44-82-66-40

► LE MONDE SUR MICROFILMS

03-88-71-42-30

■ Tirage du Monde daté samedi 27 mars 2004 : 549 754 exemplaires. 2

Nos abonnés de Paris - Ile-de-France et PAD trouveront avec ce numéro le cahier « Vitrites ».

Honda lance
un défi aux
LOIS
du Diesel.



Les lois sont faites pour évoluer. C'est pour cela que Honda a conçu et fabriqué son premier moteur Turbo-Diesel en aluminium afin que la nouvelle Accord Tourer i-CTDi vous procure des sensations jamais ressenties auparavant. Tout en respectant les lois du silence, grâce à l'encapsulation acoustique du moteur, et les lois de la nature, en répondant aux normes de pollution Euro IV, Honda va vous amener à réapprendre tout ce que vous saviez sur le Diesel. www.honda.fr/ictdi

Consommations du modèle présenté Accord Tourer 2.2i i-CTDi Executive. Normes CEE (l/100km), cycle urbain/extra urbain/mixte : 7,7/4,8/5,8. Emission CO₂ (g/km) : 153. *Donnez vie à vos rêves.



**ACCORD
TOURER**
i-CTDi